MUNICIPALITÉ DE
NYON

Réponse à l'interpellation du 5 octobre 2020 de Monsieur le Conseiller communal Jacques Hanhart concernant l'offre en stationnement

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous soumettons, ci-dessous, la réponse relative à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Jacques Hanhart concernant l'offre en stationnement déposée au Conseil communal le 5 octobre 2020.

M. Hanhart, dans son interpellation, sollicite la Municipalité afin qu'elle réponde aux questions suivantes :

- Combien de places publiques existait-il en 2011 pour les voitures dans le périmètre Voie CFF Lac et Giratoire village des pêcheurs – parking Rive-Est ?;
- Combien en reste-t-il aujourd'hui ?;
- Idem pour les motos et scooters ;
- Idem pour les vélos ;
- Quelle a été l'augmentation de la population dans la même durée ?

En 2011, lors de l'élaboration de la politique de stationnement, 2'578 places de parc à usage public étaient dénombrées dans le périmètre sous-gare réparties entre les parkings publics (2'168 places) et la voirie (410 places).

En 2017, lors de la campagne de comptages, 2'600 places de stationnement à usage public ont pu être dénombrées dans le même périmètre, dont 2'211 dans les parkings publics et 389 sur la voirie.

De 2011 à 2017, 21 places de stationnement en voirie ont été supprimées au profit de l'hôtel Base Nyon. Les places de stationnement du parking Bel-Air n'ont, par ailleurs, pas été comptabilisée en 2011, raison pour laquelle le nombre de places dans les parkings est plus élevé en 2017. De 2017 à 2019, 5 places de stationnement sur voirie ont été supprimées (hors aménagements intermédiaires), 4 pour la réalisation de la Voie 4 à la gare et 2 places pour la mise en œuvre des stations PubliBike sur le parking du Petit-Perdtemps et au sud de la Gare (périmètre sous gare).

Par ailleurs, 22 places de stationnement sur voirie ont été aménagées en terrasses suite à l'épidémie de la Covid 19 (13 à la place du Château, 8 à la promenade du Jura et une à la rue Juste Olivier). Ces mesures exceptionnelles répondent aux besoins du commerce local et sa clientèle en permettant de maintenir la distanciation physique.

De manière générale, le nombre de places de stationnement voiture dans le périmètre sous-gare est resté relativement stable depuis 2011. Par ailleurs, deux P+R ont été créés en 2014 et 2015 au nord de la ville totalisant près de 150 places de parc supplémentaires pour les pendulaires.

Le nombre de supports vélos, sur l'entier du territoire a, quant à lui, fortement augmenté entre 2011 et 2019, passant de 530 supports en 2011 à 1'900 en 2019.

Le nombre de places motos et scooters sur l'entier du territoire était de 528 en 2017 et sera mis à jour au printemps 2021.

Enfin, la population nyonnaise était de 19'260 habitants en 2011 et la ville comptait 21'767 résidents en 2019, soit une augmentation de 13.02% en 8 ans (la barre des 22'000 habitants a été franchie en septembre 2020).

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 novembre 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :		Le Secrétaire :
Daniel Rossellat		P.-François Umiglia

Jacques HANHART
Chantemerle 26
1260 NYON

Tél. 079 4134335
Mail prive@hanhart-electricite.ch

Nyon, le 05/10/2020

INTERPELLATION

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Depuis quelques années une politique de mobilité douce se manifeste à Nyon et dans d'autres villes. Autant, je puis adhérer à l'augmentation de zones piétonnes en vieille ville, autant je reste persuadé que de telles infrastructures doivent s'accompagner d'une relocalisation des places de parcs aux alentours proches et non d'une simple suppression de celles-ci. La vie des commerces restant très dépendante d'une possibilité de parking proche.

Je souhaite donc poser à la Municipalité les questions suivantes :

Combien de places publiques existait-il en 2011 pour les voitures dans le périmètre Voie CFF – Lac et Giratoire village des pêcheurs – parking Rive est

Combien en reste-t-il aujourd'hui ?

Idem pour les motos et scooters

Idem pour les vélos.

Quelle a été l'augmentation de la population dans la même durée.

Je remercie d'avance la Municipalité pour ses réponses et dans l'attente de vos nouvelles je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Jacques HANHART